



# Vivre ensemble



## Fiche Débat Égalité Filles-Garçons





# Éduquer à l'égalité

## Positionnement de l'Usep

Tous les ans, le 8 mars a lieu la journée internationale de lutte des femmes pour l'égalité des droits. *Dans l'intitulé de cette journée hautement symbolique, si chaque mot pèse de toute sa valeur, celui d'égalité, qui plus est « égalité des droits » ne peut laisser insensibles les militant-e-s que nous sommes. En effet, ce militantisme que nous faisons vivre au quotidien, quasiment chaque jour de l'année, nous a toujours amenés à reconnaître chacun-e de nos Enfants au nom d'une société se devant égalitaire, la construction perpétuelle de cette société passant par ces moments de rencontres sportives que nous organisons.*

Jean-Michel Sautreau, Président national de l'USEP - 10 février 2016

La volonté exprimée d'éducation à l'égalité se lit à travers toutes les actions de l'USEP. Celles-ci s'articulent avec l'École publique, lieu premier d'égalité par son existence dans tous les lieux du territoire et auquel l'accès à tous est permis. L'USEP construit les rencontres sportives en les fondant autour de l'éducation aux valeurs républicaines : la liberté de choix, l'égalité et la fraternité entre les participants dans le but commun de construire un vivre ensemble harmonieux. Le travail mené depuis toujours par l'USEP en faveur de l'égalité filles-garçons a trouvé un moment fort lors de l'AG 2015 où les militants rassemblés ont voté favorablement pour la parité au sein des instances dirigeantes du mouvement, du collège enfant de l'association d'école au Comité Directeur National.

L'égalité entre les filles et les garçons constitue une obligation légale et une mission fondamentale de l'éducation nationale. Elle est citée tout au long des textes qui la régissent. Selon **le Code de l'Éducation** « les écoles, (...) contribuent à favoriser la mixité et l'égalité entre les hommes et les femmes (...). Elles assurent une formation à la connaissance et au respect des droits de la personne ainsi qu'à la compréhension des situations concrètes qui y portent atteinte<sup>1</sup> ». L'école doit donc contribuer à la lutte contre les préjugés sexistes à tous les stades de la scolarité. Ce droit pour les enfants des deux sexes a récemment été réaffirmé comme une priorité nationale, au travers de la Convention Interministérielle sur l'égalité entre les filles et les garçons dans le système éducatif, déclinée en trois axes : « acquérir et transmettre une culture de l'égalité entre les sexes », « renforcer l'éducation au respect mutuel et à l'égalité entre les filles et les garçons, les femmes et les hommes », et enfin « s'engager pour une plus grande mixité des filières de formation et à tous les niveaux d'étude<sup>2</sup>. ».

**La Charte de la Laïcité** fait sienne ce refus de la discrimination entre les sexes en affirmant clairement dans son article 10 : La Laïcité « implique le rejet de toutes les violences et de toutes les discriminations, garantit l'égalité entre les filles et les garçons et repose sur une culture du respect et de la compréhension de l'autre<sup>3</sup>. »

Pour compléter le livret débat associatif, cette fiche s'inscrit dans une réflexion à faire vivre aux enfants pour leur permettre de rendre l'égalité filles-garçons incontournable, et ce au service de la rencontre, celle qu'ils vivront avec leurs camarades, qu'ils ou qu'elles soient garçons ou filles.

**Mots/expressions clés :** égalité - mixité - acceptation de l'autre - entraide - respect - différences - discrimination - sexisme - stéréotype - parité.

1. Code de l'Éducation - article L 121-1. - 2. [education.gouv.fr](http://education.gouv.fr) - 3. Charte de la Laïcité - Octobre 2013.

## Nouveau socle commun de connaissances, de compétences et de culture (BO N°17 du 23 avril 2015)

### DOMAINE 3 : LA FORMATION DE LA PERSONNE ET DU CITOYEN

L'École a une responsabilité particulière dans la formation de l'élève en tant que personne et futur citoyen. Dans une démarche de coéducation, elle ne se substitue pas aux familles, mais elle a pour tâche de transmettre aux jeunes les valeurs fondamentales et les principes inscrits dans la Constitution de notre pays.

Elle permet à l'élève d'acquérir la capacité à juger par lui-même, en même temps que le sentiment d'appartenance à la société. Ce faisant, elle permet à l'élève de développer dans les situations concrètes de la vie scolaire son aptitude à vivre de manière autonome, à participer activement à l'amélioration de la vie commune et à préparer son engagement en tant que citoyen.

### Programmes d'enseignement de l'école maternelle (BO spécial n°2 du 26 mars 2015)

L'école maternelle structure les apprentissages autour d'un enjeu de formation central pour les enfants : « Apprendre ensemble et vivre ensemble ». (...) L'école maternelle assure ainsi une première acquisition des principes de la vie en société. L'accueil et la scolarisation des enfants handicapés participent à cet enjeu pour ces enfants eux-mêmes et contribuent à développer pour tous un regard positif sur les différences. **L'école maternelle construit les conditions de l'égalité, notamment entre les filles et les garçons.**

### Programmes d'enseignement de l'école (BO spécial n°11 du 26 novembre 2015)

L'ensemble des enseignements doit contribuer à développer la confiance en soi et le respect des autres. L'éducation physique et sportive permet tout particulièrement de travailler sur ce respect, sur le refus des discriminations et l'application des principes de l'égalité fille-garçon. (...)

Attendu de fin de cycle 3 (...) en français par rapport au langage oral : interagir de façon constructive avec d'autres élèves dans un groupe pour confronter des réactions ou des points de vue.

L'EPS répond aux enjeux de formation du socle commun en permettant à tous les élèves, filles et garçons ensemble et à égalité, de construire cinq compétences (...).

### Programmes d'enseignement moral et civique (BO spécial n° 6 du 25 juin 2015)

« L'Enseignement Moral et Civique a pour but de favoriser le développement d'une aptitude à Vivre ensemble dans une société démocratique, c'est-à-dire à la fois

a)- à penser et à agir par soi-même et avec les autres et à pouvoir répondre de ses pensées et de ses choix (principe d'autonomie)

b)- à comprendre le bien-fondé des règles régissant les comportements individuels et collectifs, à y obéir et à agir conformément à elles (principe de discipline)

c)- à reconnaître le pluralisme des opinions, des convictions, des croyances et des modes de vie (principe de la coexistence des libertés) ;

d)- à construire du lien social et politique (principe de la communauté des citoyens). »



# Les instructions officielles

**Pratiques :** [...] développer une disposition à raisonner, à prendre en compte le point de vue de l'autre et à agir.

**Le jugement :** être mis en situation d'argumenter, de délibérer.

**L'engagement :** former l'homme et le citoyen en envisageant sa mise en pratique dans le cadre scolaire et plus généralement la vie collective. L'école doit permettre aux élèves de devenir acteurs de leurs choix, et de participer à la vie sociale de la classe et de l'établissement dont ils sont membres. L'esprit de coopération doit être encouragé, la responsabilité vis-à-vis d'autrui mise à l'épreuve des faits.

## La sensibilité : soi et les autres

### 1. S'estimer et être capable d'écoute et d'empathie.

Respecter autrui et accepter les différences.

Respect des autres dans leur diversité : les atteintes à la personne d'autrui (dont sexisme).

Le respect du corps entre les filles et les garçons en EPS et dans toutes les activités scolaires. Discussion à visée philosophique sur le thème de la tolérance ou de la moquerie.

## Le droit et la règle : des principes pour vivre avec les autres

### 1. Comprendre les raisons de l'obéissance aux règles et à la loi dans une société démocratique.

1/b - Respecter tous les autres et notamment appliquer les principes de l'égalité des femmes et des hommes.

- L'égalité entre les filles et les garçons.  
- La mixité à l'école.  
- L'égalité des droits et la notion de discrimination.

- EPS : jeux et sports collectifs.  
- Conseils d'élèves, débats démocratiques.  
- Définir et discuter en classe les règles du débat ou celles du conseil d'élèves.  
- Discussion à visée philosophique sur les valeurs et les normes.  
- Exercices de hiérarchisation et de clarification des valeurs.  
- Analyse de certains stéréotypes sexués à travers des exemples pris dans des manuels ou des albums de littérature de jeunesse ou le cinéma.

## Le jugement : penser par soi-même et avec les autres

### 1. Développer les aptitudes à la réflexion critique : en recherchant les critères de validité des jugements moraux ; en confrontant ses jugements à ceux d'autrui dans une discussion ou un débat argumenté.

1/b - S'affirmer dans un débat sans imposer son point de vue aux autres et accepter le point de vue des autres.

- Les règles de la discussion en groupe (écoute, respect du point de vue de l'autre, recherche d'un accord...).  
Initiation aux règles du débat.  
- Initiation à l'argumentation.  
- Les préjugés et les stéréotypes.

- Pratique de la discussion à visée philosophique autour de situations mettant en jeu des valeurs personnelles et collectives, des choix...  
- Approche des préjugés et des stéréotypes à partir de situations de la vie de la classe.  
- Organisation de débats réglés sur ces situations.

## Qu'est ce que signifie l'égalité filles-garçons dans une rencontre sportive USEP ?

### OBJECTIFS

Comprendre ce que sont les stéréotypes dans les activités sportives et les déconstruire : beaucoup d'enfants ont des envies qui ne correspondent pas aux rôles sexués définis traditionnellement.

Distinguer égalité et identité : être égaux ne signifie pas être tous pareils.

Comprendre que l'égalité des droits se fonde sur la reconnaissance des différences mais sans en privilégier une.

### SITUATION INDUCTRICE

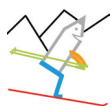
Les logos sportifs USEP présentant diverses activités sportives (23 possibles, site de l'Usep, rubrique communication).

### DÉROULEMENT (une ou plusieurs séances)

#### Phase 1 : Les enfants sont répartis en groupes de 4.

L'animateur demande aux enfants de choisir l'activité qu'ils aimeraient pratiquer en sélectionnant le logo sportif qui correspond. Il les invite à expliquer les raisons de leur choix. La même consigne est donnée concernant l'activité sportive qu'ils ne souhaitent pas pratiquer. L'animateur incite les enfants à comparer leurs choix dans le groupe : qui a fait le même choix ? Un choix différent ? Les raisons sont-elles les mêmes ? En quoi sont-elles identiques ou différentes ?

Chaque groupe présente aux autres groupes les activités choisies et les activités rejetées en donnant les raisons. Celles-ci sont notées au tableau par l'animateur.



#### Réponses possibles

Le rugby, c'est dangereux. J'aime le rugby à cause des contacts.

La natation, j'aime ça parce que c'est doux d'être dans l'eau. Ça fait peur d'être dans l'eau,...

La danse, ça sert à rien parce qu'on ne se défoule pas assez,...

J'aime le ski parce que c'est agréable de glisser... mais ça va vite et je tombe tout le temps et ça fait mal...

Les réponses des enfants pour la même activité sont sujets à débat ; la même

activité peut être vue de multiples façons en fonction de la personne qui la pratique ; il n'y a qu'elle qui peut dire si ça lui plaît ou pas.



# Des situations de débat

## Phase 2 : à l'oral, en collectif

À partir des raisons notées, l'animateur lance la discussion sur les choix d'activités en ciblant activités pour les filles - activités pour les garçons (il est possible de s'appuyer sur les illustrations de l'ouvrage « À quoi tu joues ? »). Pensez-vous qu'il y ait des activités pour les filles et des activités pour les garçons ?

Dans le club sportif où vous faites du sport, y a-t-il des filles et des garçons ? Cela est-il vrai dans tous les sports ?

*Réponses possibles* : les activités sont toutes pour tout le monde/ il y a des activités pour les filles et d'autres pour les garçons...

Il y a des sports où filles et garçons jouent ensemble comme le tennis, et certains où ils jouent séparément. Dans certains sports, les filles et les garçons ne jouent pas ensemble, par exemple au basket.

Dans certains sports, il y a plus de filles (danse classique) ou plus de garçons (football). Il y a des sports où peu de filles osent venir : rugby, handball.

L'animateur demande aux enfants de réfléchir aux raisons de ce qu'ils constatent.

*Réponses possibles* : Il y a des habitudes d'autrefois quand les filles et les garçons ne se mélangeaient pas, la peur de se faire moquer. Le choix de l'activité se fait en fonction des copines ou des copains.

En partant d'activités à forte connotation masculine ou féminine (football, danse,...), l'animateur amène les enfants à s'interroger sur les préjugés qui peuvent exister.

Est-ce que des filles peuvent pratiquer le football ? Ou le rugby ? Est-ce que des garçons peuvent pratiquer la danse ? ou la gymnastique ? Et vous, avez-vous envie de le faire ? En avez-vous déjà vu(es), à la télévision, en vrai ?

À l'USEP ou à l'école quelles sont les activités sportives que vous aimez faire ? Que vous souhaitez faire ? Dans la cour de récréation, à quel jeu aimez-vous jouer ? Avec qui et où aimez-vous jouer à ces jeux ? Peut-on dire qu'il y a des jeux de filles et des jeux de garçons ?

*Réponses possibles* : le « bout » de la cour est toujours pris par les garçons de CM2 qui jouent au foot avec quelques filles. Quand on n'a plus de ballon en récré, on ne joue plus au foot (les garçons) et on fait un épervier tous ensemble (filles et garçons)...

## Phase 3 : à l'oral, en collectif

La loi<sup>3</sup> a confié à l'École la mission de favoriser l'égalité entre les filles et des garçons, d'œuvrer au respect mutuel entre les élèves et de favoriser la mixité et l'égalité entre les femmes et les hommes.

Que signifie « être égaux » à l'école ?

- En classe ?
- Pendant la récréation ?
- Pendant une rencontre sportive USEP ? ...

3. Ces valeurs découlent de la Constitution et des textes internationaux ratifiés par la France telle que la Convention des Nations unies sur « l'élimination de toutes les formes de discriminations à l'égard des femmes » du 18 décembre 1979. Elles se déclinent dans la convention interministérielle pour l'égalité entre les filles et les garçons, les femmes et les hommes dans le système éducatif, conclu entre six ministères le 7 février 2013, pour la période 2013-2018.



# Des situations de débat



## Phase 4 : à l'oral, en collectif ou en petits groupes

Comment faire pour que cette égalité soit visible pendant la rencontre sportive USEP ?

Les enfants sont invités à proposer des actions concrètes. Ils choisissent ensuite la ou les propositions qu'ils mettront en oeuvre dans une prochaine rencontre sportive.

*Réponses possibles :* - Tenue de sport exigée pour tous ; - Mêmes activités pour les garçons et pour les filles (le foot ou le rugby ne sont pas réservés aux garçons, ni la danse aux filles) ; - Constitution d'équipes mixtes ; - Rôles d'arbitres, de coaches, de juges... attribués à parité aux garçons et aux filles ; - Vigilance aux remarques sexistes, notamment pour le choix des activités ou les performances réalisées.

### QUESTIONS POUR RELANCER LES ÉCHANGES (d'après les p. 28 à 30 du livret débat associatif)

Par élargissement : est-ce que c'est toujours vrai ? Est-ce que tout le monde fait comme cela ? Dit cela ? Accepte cela ? Est-ce pareil dans tous les pays ?

*Par contre-exemple :* quelqu'un connaît-il un exemple qui montrerait que ce n'est pas forcément vrai ? Et si je prends tel exemple, cela change-t-il quelque chose à ce que vous dites ?

Y a-t-il quelqu'un qui ne fait pas cela ? Ne se comporte pas comme cela ? Ne dit pas cela ?

*Du particulier au groupe :* tout le monde ici est-il d'accord avec cette idée ? Opposé à cette idée ? Suivriez-vous tous cette proposition de règle si elle était adoptée ?

*Du groupe à l'individu :* et toi, penses-tu comme tous les autres que... ? Es-tu toi aussi opposé à... ? Quelle est selon vous, l'idée la plus importante dite aujourd'hui ? Si tu devais expliquer telle idée, que dirais-tu ? Peux-tu noter la phrase la plus importante que nous avons dite aujourd'hui ? Peux-tu dessiner telle situation qui représenterait ce que nous avons dit ? Serait opposée à ce que nous avons dit ?

### AUTRES SITUATIONS POSSIBLES

- Le jeu du portrait chinois permet d'approcher la notion d'égalité filles-garçons par association d'idées. Les enfants complètent les propositions suivantes : Si l'égalité filles-garçons était... Un animal, une fleur, un pays, une couleur, un dessert, un sport... ce serait un, une... - Écrire un acrostiche à partir des mots égalité - filles - garçons. - Représenter l'égalité filles-garçons par un mime. - Dessiner des situations.

### AUTRES PISTES DE DÉBAT SUR L'ÉGALITÉ

- Dans une rencontre sportive USEP, si on aide plus ceux qui en ont besoin, est-ce qu'il y a égalité ?  
- Comment faire des équipes « égales » ?  
- À partir de journaux sportifs, compter combien d'articles sur le sport féminin et sur le sport masculin ? Combien de journalistes femmes et hommes ? d'arbitres femmes et hommes ? de compétitions féminines et masculines sur une semaine à la télévision ?

### POUR ALLER PLUS LOIN

Écrire et/ou dessiner ce que signifie « égalité fille garçons » ; pour vous avec publication sur le site de l'USEP et/ou sur la revue EJ. [www.u-s-e-p.org](http://www.u-s-e-p.org)



# Vivre ensemble

RENCONTRE SPORTIVE



Création SEKOYA360.com

## Ressources

### RÉSEAU CANOPÉ

- **Site national dédié à l'égalité entre les filles et les garçons.**

### FILMS

- **Vinz et Lou**, film d'animation, Production Tralalere réalisée avec le soutien de CANOPÉ-CNDP, 2014.
- **Billy Elliot**, Stephen Daldry, BBC Films, 2000. Cet album raconte comment un jeune garçon, se découvre une passion pour la danse. Il réussira à vaincre les préjugés de son entourage et à réaliser ses rêves.
- **Éducation à l'égalité filles et garçons** Ligue de l'enseignement.
- **Et si on s' parlait de l'égalité fille-garçon**, Les Petits Citoyens, Association loi 1901 agréée par le ministère de l'Éducation nationale,

### ALBUMS

- **À quoi tu joues ?** Marie-Sabine Roger, Sarbacane, 2009. Au travers des activités quotidiennes les enfants sont invités à se questionner sur les idées reçues.
- **La catcheuse et le danseur**, Estelle Spagnol, Talents Hauts, 2010. Où l'auteur inverse les activités culturellement inscrites sur chaque sexe pour montrer combien elles ne sont réjouissantes chacune que lorsqu'elles sont vécues par ceux qui trouvent plaisir à les pratiquer.
- **Philo mène la danse**, Séverine Vidal et Mayana Itoïz, Talents hauts, 2015. Un garçon arrive à passer outre son besoin normal d'insertion dans son groupe des copains, comment il va abandonner le foot, pratique collective de tous les garçons de sa classe, pour faire de la danse, l'activité qui lui correspond et qu'il aime.
- **Monelle et les footballeurs**, Geneviève Brisac, École des loisirs, 2000. En début d'année, Monelle choisit comme activité le football. Elle veut devenir championne du monde. Seule fille, elle réussit, avec patience et courage, à s'imposer au sein de l'équipe.

---

### FICHE RÉALISÉE PAR :

Pierre-Emmanuel Boccard (USEP Maroc), André Chwalczynski (USEP 45),  
Nathalie Dollé (USEP 24), Véronique Bury, élue nationale.

**COORDINATION :** Martine Grill, élue nationale,  
Marguerite Liron, adjointe à la direction nationale USEP

PHOTOS USEP 45 - 57



**Union Sportive de l'Enseignement du Premier degré**  
3, rue Récamier - 75341 Paris Cedex 07  
Tél. : 01.43.58.97.75 ou 90 - Fax : 01.43.58.97.74